

COMMUNIQUÉ

Canadian Union of Postal Workers
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

377 rue Bank st. Ottawa K2P 1Y3 (613) 236-7238 (613) 563-7861 (fax)

GRÈVES TOURNANTES : LES LIGNES DE PIQUETAGE SE MULTIPLIENT *Les parties continuent de travailler avec le médiateur*

Pour diffusion immédiate

Le vendredi 9 novembre 2018

Ottawa – Aujourd’hui, les grèves tournantes déclenchées par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) se sont déplacées dans le Nord. Les membres des sections locales de Whitehorse (Yukon), de Labrador City et de Goose Bay (Terre-Neuve-et-Labrador) ont dressé leurs toutes premières lignes de piquetage. Ils se sont ainsi joints aux membres de sections locales de la Colombie-Britannique, de l’Ontario et du Québec, qui ont pour leur part débrayé hier soir et ce matin.

Hier après-midi et ce matin, il y a eu débrayage des membres des sections locales suivantes :

- Creston (C.-B.)
- Elk Valley (C.-B.)
- Golden (C.-B.)
- Grand Forks (C.-B.)
- Kimberley (C.-B.)
- Kitimat (C.-B.)
- Powell River (C.-B.)
- Prince Rupert (C.-B.)
- Salmon Arm, Revelstoke (C.-B.)
- Smithers (C.-B.)
- Sunshine Coast (C.-B.)
- Terrace (C.-B.)
- Whitehorse (YK)
- Rimouski (QC)
- Drumondville (QC)
- Gaspé (QC)
- Granby (QC)
- Napanee (ON)
- Pembroke (ON)
- Engelhart, New Liskeard, Kirkland Lake (ON)
- Hearst (ON)
- Muskoka (ON)
- Collingwood (ON)
- Alexandria, Hawkesbury (ON)
- Labrador City-Wabush (T.-N.-L.)
- Goose Bay (T.-N.-L.)

Le 7 novembre, la ministre du Travail, l’honorable Patty Hadju, a prolongé de quatre jours le mandat du médiateur Morton Mitchnick. Celui-ci s’emploiera donc, au cours des quatre prochains jours, à aider le STTP et Postes Canada à conclure des ententes négociées.

« Nous sommes ravis du retour du médiateur à la table de négociation, et nous sommes prêts à travailler avec lui pour conclure des ententes qui répondront aux besoins de nos membres, déclare Mike Palecek, président national du STTP. Nous ne renoncerons pas à nos revendications. Postes Canada sait que ses offres ne sont pas satisfaisantes, et nous n'accepterons rien de moins que ce que méritent nos membres. »

Le STTP a imposé une interdiction de travailler des heures supplémentaires qui touche les membres de ses deux principales unités de négociation à Postes Canada. Quel que soit leur emploi, les membres du STTP doivent s'en tenir à huit heures de travail par jour et à 40 heures par semaine. « La surcharge de travail, les heures supplémentaires et le surmenage sont tous des enjeux importants de la présente ronde de négociations. Tant que Postes Canada refusera de régler ces problèmes, nous prendrons les choses en mains », poursuit M. Palecek.

Les négociations durent depuis près d'un an, et les membres du STTP de l'unité de l'exploitation postale urbaine et de l'unité des factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS) demeurent toujours sans contrat de travail.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec :

Farouk Karim, service des communications du STTP, 613-882-2742 ou
media@cupw-sttp.org (**anglais**)

Lise-Lyne Gélineau, présidente, section locale de Montréal du STTP, 514-914-0350 ou
lise-lyne.gelineau@sttpmtl.com (**français**)